

FONDATION MEDERIC ALZHEIMER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
FONDATION MEDERIC ALZHEIMER
30, rue de Prony
75017 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation FONDATION MEDERIC ALZHEIMER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement ANC 2018-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la première application du règlement ANC n° 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier arrêté le 9 avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier



COMPTES ANNUELS

2020

Sommaire

Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	7

Actif	Exercice clos le 31/12/2020			Exercice précédent 31/12/2019
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	294 540	246 339	48 201	100 161
Autres immobilisations incorporelles	17 492	7 874	9 618	13 116
Immobilisations incorporelles en cours				6 713
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 887 560		1 887 560	1 887 560
Constructions	2 930 332	930 222	2 000 110	2 086 585
Installations techniques, matériel et outillages industriels	56 943	53 047	3 896	4 951
Autres immobilisations corporelles	403 503	236 236	167 267	119 672
Immobilisations corporelles en cours				35 868
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	118 006		118 006	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	84 363 323	1 673 993	82 689 330	80 893 008
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	90 071 700	3 147 712	86 923 988	85 147 633
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 323
Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 626		29 626	33 954
Créances reçues par legs ou donations	47 779		47 779	
Autres	24 482		24 482	26 964
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	653 335		653 335	3 555 722
Charges constatées d'avance	154 727		154 727	301 679
TOTAL II	909 949		909 949	3 922 643
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	198 752		198 752	119 863
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	91 180 401	3 147 712	88 032 689	89 190 139

Passif	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice précédent 31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds associatifs sans droit de reprise		76 533 380
Fonds propres statutaires	76 224 509	
Fonds propres complémentaires	338 606	
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 418 714	1 643 494
Excédent ou déficit de l'exercice	260 345	-195 046
Situation nette	78 242 173	77 981 828
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	78 242 173	77 981 828
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	164 110	
Fonds dédiés		
TOTAL II	164 110	
Provisions		
Provisions pour risques et charges		242 405
Provisions pour risques	198 752	
Provisions pour charges	87 712	
TOTAL III	286 464	242 405
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 392	379 566
Dettes des legs ou donations	1 675	
Dettes fiscales et sociales	329 383	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 569 437	
Autres dettes	53 000	10 424 148
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	253 055	162 191
TOTAL IV	9 339 941	10 965 905
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	88 032 689	89 190 139

Compte de résultat	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice précédent 31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	37 169	74 118
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	17 260	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	89 262	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	439 230	
Contributions financières	187 576	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 862	
Reprise sur provisions, dépréciations		42 264
Transfert de charges		11 095
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	8	490 690
TOTAL I	810 366	618 167
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	875 120	
Aides financières	188 604	
Subventions accordées par l'association		279 525
Autres achats non stockés		545 737
Services extérieurs		154 713
Autres services extérieurs		421 288
Impôts, taxes et versements assimilés	176 997	176 677
Salaires et traitements	1 500 038	1 514 716
Charges sociales	672 696	741 513
Dotations aux amortissements et dépréciations	192 601	209 286
Dotations aux provisions		6 050
Reports en fonds dédiés	164 110	
Autres charges	24 474	2 086
TOTAL II	3 794 641	4 051 591
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 984 275	-3 433 424
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 310 899	3 135 587
Autres intérêts et produits assimilés	1 325	2 169
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		364 881
Différences positives de change		18 744
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	4 312 224	3 521 381
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 057 044	280 321
Intérêts et charges assimilées	154	14
Différences négatives de change	11 026	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	1 068 223	280 336
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 244 001	3 241 045
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	259 725	-192 379

Compte de résultat (Suite)	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice précédent 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 014	1 938
Sur opérations en capital	204 265	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		529
TOTAL V	212 279	2 468
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	807	503
Sur opérations en capital	206 530	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 323	4 632
TOTAL VI	211 660	5 135
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	620	-2 667
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 334 869	4 142 016
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 074 524	4 337 062
EXCÉDENT OU DÉFICIT	260 345	-195 046
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	2 760	
Prestations en nature	490	
Bénévolat	17 691	
TOTAL	20 941	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	2 760	
Prestations en nature	490	
Personnel bénévole	17 691	
TOTAL	20 941	



Reconnue d'utilité publique

Annexe comptable au 31 décembre 2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 88 032 688,86 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de + 260 344,88 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Tous les montants indiqués sont en euros.

Présentation de la Fondation

La Fondation Médéric Alzheimer a pour objet de promouvoir les droits et toutes actions permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, ou apparentée, et leurs proches afin de ralentir la perte d'autonomie en alliant la recherche en sciences sociales et l'innovation de terrain.

Les actions menées au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans ce but mais ont été fortement impactées par la crise sanitaire et ses conséquences notamment au niveau des structures d'accueil et d'accompagnement qui ont dû dans un souci de protection réduire fortement leurs activités. L'équipe de la Fondation a poursuivi son activité majoritairement en télétravail et a pu apporter son soutien aux professionnels de santé notamment par un Prix spécial « Confiné mais pas isolé » qui a permis de récompenser de belles initiatives des soignants pour réduire l'impact de la crise sur la qualité de vie des malades. 2020 a également été marquée par 2 publications « Améliorer l'accueil aux urgences » et « Bâtir une société inclusive », deux thématiques prioritaires en cette période difficile.

La gestion de son portefeuille de titres procure à la Fondation les revenus financiers qui lui permettent de couvrir les coûts de ces diverses actions, l'octroi d'aides financières et le financement de prix, pour développer les recherches et toutes autres interventions entrant dans l'objet de la Fondation.

Une part significative des recettes financières de l'exercice provient de la cession de titres des FCP détenus, dans le seul but de financer l'activité grâce à la trésorerie et aux plus-values générées.

Ces opérations, qui entrent dans la gestion courante du portefeuille titres, ont été assimilées à des revenus financiers courants chargés de couvrir les charges d'exploitation et ne sont pas considérées comme des opérations exceptionnelles.

Un secteur lucratif a été créé au 1er janvier 2012. Il se compose d'une activité de formation et d'une activité de conseil et d'audit.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et, pour la première fois, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels, notamment les fondations reconnues d'utilité publiques, doivent appliquer le règlement ANC n°2018-06 qui succède au règlement CRC n°1999-01. Ainsi, les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06. Ce changement de règlement est considéré comme un changement de méthode. Il a pour impact la non-comparabilité d'un exercice à l'autre.

L'application du nouveau règlement a eu un impact sur la comptabilisation des legs. Auparavant, les legs en cours de réalisation étaient présentés en engagements hors bilan. Avec l'application du règlement ANC n°2018-06, ils ont été comptabilisés dans l'actif du bilan.

De même, les contributions volontaires en nature sont désormais comptabilisées et apparaissent au pied du compte de résultat.

Au niveau du bilan, les postes concernés sont :

- Fonds reportés (voir p.17)
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
- Créances reçues par legs ou donations
- Dettes des legs ou donations.

Au niveau du compte de résultat, les postes concernés sont :

- Fonds dédiés et fonds reportés
- Contributions volontaires en nature (voir p.21)
- Charges des contributions volontaires en nature

CHANGEMENT DE PRESENTATION DES COMPTES

Le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, modifié par le règlement ANC 2020-08, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a apporté des modifications importantes au format des états financiers.

De ce fait et conformément à l'avis n° 2021-02 du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, le bilan et le compte de résultat sont présentés de la façon suivante :

- Colonne 2020 : bilan et compte de résultat établis selon le règlement ANC n° 2018-06,
- Colonne 2019 : bilan et compte de résultat établis selon le règlement CRC n° 99-01.

Ainsi, certains postes du bilan et du compte de résultat prévus par le règlement CRC n° 99-01 apparaissent toujours avec un montant dans la colonne 2019, alors qu'ils n'existent plus selon le règlement n° 2018-06. D'autres postes peuvent se trouver présentés sur deux lignes différentes avec un libellé identique, avec sur une ligne le montant dans la colonne 2019 et sur l'autre ligne, le montant dans la colonne 2020.

Au bilan, les postes concernés sont :

- Fonds propres / Fonds associatifs (voir p.16)
- Provisions pour risques, Provisions pour charges / Provisions pour risques et charges
- Dettes fiscales et sociales, Dettes sur immobilisations et comptes rattachés / Autres dettes

Au niveau du compte de résultat, les postes concernés sont :

- Ressources liés à la générosité du public / Autres produits
- Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges / Reprise sur provisions, dépréciations, Transferts de charges
- Autres achats et charges externes / Autres achats non stockés, Services extérieurs, Autres services extérieurs
- Aides financières / Subventions accordées

Le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 a également prévu de nouveaux tableaux présentés ci-après.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels : L'acquisition immobilière du siège social en décembre 2009 a donné lieu à une répartition à hauteur de 40% pour la valeur du terrain et de 60% pour la valeur des constructions. La méthode des composants a été retenue dans le cadre de l'amortissement de la construction qui a été décomposée de la façon suivante : gros œuvre (50%), clos et couverts (15%), lots techniques (20%) et second œuvre (15%).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Site Internet et noms de domaines	5 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Dépôts, cautionnements, marques	non amortissable
Terrain	non amortissable
Gros œuvre	70 ans
Clos et couvert	35 ans
Lots techniques	25 ans
Second œuvre	15 ans
Autres ensembles immobiliers	35 ans
Matériel et outillage technique	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans
Œuvres d'art	non amortissable

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Elles sont valorisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les immobilisations financières et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées par des gains latents de change sur les mêmes immobilisations financières font l'objet d'une provision.

Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice et ont continué à affecter la Fondation sur le premier trimestre 2021.

Si la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le résultat comptable de la Fondation, certains placements financiers ont quant à eux été impactés. La provision pour dépréciation des titres immobilisés est ainsi passée de 695 838 euros à 1 673 993 euros au cours de cet exercice.

A la date d'arrêté des comptes par la Présidente des états financiers 2020 de la Fondation, la direction estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

ACTIFS

Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Logiciels	209 448	6 713		216 161
Site Internet	77 091			77 091
Dépôts noms de domaines	1 288			1 288
Autres immobilisations incorporelles	17 492			17 492
Immobilisations en cours	6 713		6 713	0
Immobilisations incorporelles	312 032	6 713	6 713	312 032
Terrains	1 887 560			1 887 560
Constructions	2 930 332			2 930 332
Installations techniques, matériel et outillages	56 943			56 943
Autres immobilisations corporelles	311 253	93 757	1 506	403 503
Immobilisations en cours	35 868		35 868	0
Immobilisations corporelles	5 221 956	93 757	37 374	5 278 338
TOTAL	5 533 988	100 469	44 087	5 590 370

Etat des amortissements

	Valeur des amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur des amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	161 562	45 150		206 712
Site Internet	26 105	15 418	1 895	39 628
Autres immobilisations incorporelles	4 376	3 498		7 874
Immobilisations incorporelles	192 043	64 066	1 895	254 214
Constructions	843 747	86 491	17	930 222
Installations techniques, matériel et outillages	51 992	1 055		53 047
Autres immobilisations corporelles	191 580	45 312	656	236 236
Immobilisations corporelles	1 087 319	132 858	673	1 219 504
TOTAL	1 279 362	196 924	2 568	1 473 718

Etat des immobilisations financières

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Dont non libéré	Plus ou moins values latentes	Valeur liquidative à la fin de l'exercice
FCP AGF	24 401 971	3 801 740	2 656 199	25 547 512		15 153 154	40 700 666
FCP AMUNDI	24 031 869	3 588 368	2 611 941	25 008 295		13 369 962	38 378 257
Sous-Total fonds cotés	48 433 839	7 390 108	5 268 141	50 555 807		28 523 116	79 078 923
FCPR IDINVEST PRIVATE	93 455			93 455	24 000	- 50 585	18 870
FCPR SIPAREX	19 729			19 729	18 050	89 596	91 275
EQUISTONE FUND 4	39 517			39 517		656 583	696 100
IDINVEST SEC. FUND 2	293 447			293 447	287 000	885 238	891 685
SIPAREX MIDMARKET 3	1 012 101			1 012 101		1 214 774	2 226 875
CIC MEZZANINE 3	317 140		97 411	219 730	14 469	197 339	402 600
AXA INOV-CROISSANCE	112 713			112 713	99 500	320 709	333 922
PRIMARY 4	1 866 892		200 140	1 666 751	143 819	480 171	2 003 103
BEECHBROOK MEZZANINE	953 833		78 682	875 151	0	- 262 491	612 660
IDINVEST PRIVATE DEBT 3	1 313 988			1 313 988	50 000	135 571	1 399 558
ARDIAN EXPANSION 4	1 254 157		538 444	715 713	406 010	719 697	1 029 400
CIC MEZZANINE 4	1 875 156		247 614	1 627 542	285 039	141 497	1 484 000
PARTNERS GROUP	2 048 511		209 705	1 838 807		108 020	1 946 827
SIPAREX MIDCAP 3	1 500 000			1 500 000	727 050	26 610	799 560
AFINUM	1 500 000		33 750	1 466 250	202 500	- 96 750	1 167 000
BNPP CP IIF JPMORGAN	4 000 000			4 000 000		- 276 573	3 723 427
LT CAPITAL	2 004 833			2 004 833	1 072 000	10 407	943 240
CASF IV	4 000 000			4 000 000	3 260 000	101 345	841 345
SIPAREX ETI 5		2 000 000		2 000 000	1 980 000	-	20 000
Sous-Total fonds non cotés	24 205 471	2 000 000	1 405 746	24 799 725	8 569 437	4 401 159	20 631 447
COVIVIO	1 035 593	58 256		1 093 849		- 98 852	994 997
UNIBAIL RODAMCO SE	990 790			990 790		- 680 806	309 984
SPDR EUR DIV ARIST	1 872 336			1 872 336		- 207 936	1 664 400
Sous-Total actions	3 898 719	58 256	-	3 956 975		- 987 594	2 969 381
OPPCI Vivaldi	5 050 815			5 050 815		1 682 318	6 733 133
Sous-Total fonds immobiliers	5 050 815	-	-	5 050 815		1 682 318	6 733 133
Immobilisations financières	81 588 845	9 448 364	6 673 886	84 363 322	8 569 437	33 618 999	109 412 884

Le Conseil d'Administration a validé l'investissement financier dans le fonds SIPAREX ETI 5 au cours de la réunion du 27 novembre 2020.

Ces immobilisations sont celles inscrites en comptabilité en représentation de la dotation de la Fondation.

Etat des provisions sur titres immobilisés

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions sur titres IDINVEST PRIVATE	48 523	2 062		50 585
Provisions sur titres BEECHBROOK MEZZANINE	134 060	128 430		262 491
Provisions sur titres AFINUM	89 000	7 750		96 750
Provisions sur titres BNPP CP IIF JPMORGAN	108 584	167 989		276 573
Sous-Total fonds non cotés	380 168	306 231	-	686 399
Provisions sur titres COVIVIO		98 852		98 852
Provisions sur titres UNIBAIL RODAMCO SE	315 670	365 136		680 806
Provisions sur titres SPDR EUR DIV ARIST		207 936		207 936
Sous-Total actions	315 670	671 924	-	987 594
Total des provisions	695 838	978 155	-	1 673 993

Compte tenu de la spécificité des fonds non cotés, la valeur liquidative en début d'investissement est mécaniquement inférieure à la valeur de souscription. Jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perspective des bénéfices des rendements liés aux investissements conduisait la Fondation à ne provisionner les moins-values qu'à hauteur des deux tiers de leurs montants. Cependant dans le contexte de crise de la Covid-19, et à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Fondation a choisi de provisionner la totalité des moins-values à la clôture de l'exercice.

Ces fonds sont valorisés sur la base de valorisations trimestrielles, voire semestrielles, transmises par les gérants des fonds.

Les actions cotées, quant à elles, sont provisionnées à hauteur de leur moins-value latente par rapport à leur cours de bourse.

Etat des échéances des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	29 626	29 626	
Créances reçues par legs ou donations	47 779	47 779	
Personnel et comptes rattachés	508	508	
Organismes sociaux	3 411	3 411	
Débiteurs divers	20 563	20 563	
Charges constatées d'avance	154 727	154 727	
TOTAL GENERAL	256 613	256 613	-

Disponibilités

Le poste disponibilités se compose de 62 236 euros pour les quatre comptes courants, de 76 788 euros pour le livret A, de 514 067 euros pour les comptes Epargne et de 244 euros pour les caisses.

La trésorerie courante s'élève donc à 653 335 euros au 31 décembre 2020, contre 3 555 722 euros au 31 décembre 2019.

Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances reçues par legs ou donations	47 779
Autres créances	1 720
TOTAL	49 499

Charges constatées d'avance

	Charges
Charges d'exploitation	154 727
TOTAL	154 727

Il s'agit principalement de dépenses engagées dans le cadre de projets non clos au 31 décembre 2020 :

Fondation Alzheimer (projet Pacific)	20 000
Projets pilotes en partenariat avec la Fondation de France :	
CHRU Nancy	8 960
CHU de Nice	8 000
Ville de Versailles	9 600
Mon Copilote (projet Transport)	8 900
UNIOPSS (projet Chronos)	4 000
ANR	35 973
Appel à projet « Nuit » :	
Centre hospitalier de l'Ouest Vosgien	5 000
CCAS Saint Lô	3 250
Les Abondances	5 000
Hôpital de Dieuze	10 556
Association Monsieur Vincent (« Habitat Alzheimer »)	5 000

Appel à projet « Rôle et place des familles » en partenariat avec France Alzheimer :

EHPAD de Gerbeviller	770
EHPAD Constant	1 505
MAEPA Camille Claudel	875
CCAS de Saint Vincent de	
Tyrosse-EHPAD La Chênaie	1 750
EHPAD La Résidence des Loriettes	1 400

Ecarts de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations financières	198 752		198 752	
TOTAL	198 752		198 752	

Les écarts de conversion concernent les titres financiers PRIMARY 4 acquis en livres Sterling. La variation du taux de change a diminué la valeur de l'immobilisation financière et la valeur des appels de fonds non encore effectués au 31 décembre 2020. Ces écarts ont fait l'objet d'une provision à hauteur de leurs montants.

PASSIFS

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06				
Fonds associatifs sans droit de reprise	76 533 380	- 76 533 380					
Fonds propres sans droit de reprise		76 533 380	76 533 380	29 734			76 563 114
Fonds propres avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation							
Réserves							
Report à nouveau	1 643 494		1 643 494	- 224 780			1 418 714
Excédent ou déficit de l'exercice	- 195 046		- 195 046	195 046	260 345		260 345
Situation nette	77 981 828		77 981 828	-			78 242 173
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
TOTAL	77 981 828		77 981 828	-	260 345		78 242 173

Les quatre organismes fondateurs ont été :

- Malakoff Humanis Prévoyance 50 308 K€
- Malakoff Humanis Mutuelle 15 245 K€
- Malakoff Médéric Harmonie 9 909 K€
- Identités Mutuelle 762 K€

Etat des provisions pour risques et charges

ETAT DES PROVISIONS	Au 1 ^{er} janvier 2020	Dotations	Reprises	Au 31 décembre 2020
Provisions pour départ à la retraite	95 813		8 101	87 712
Provisions pour risques	26 729		26 729	
Provisions pour perte de change	119 863	78 889		198 752
TOTAL	242 405	78 889	34 830	286 464

La provision pour départ à la retraite représente une estimation des indemnités légales dévolues aux salariés de la Fondation, en tenant compte de leur âge moyen (44,59 ans) leur ancienneté moyenne à 65 ans (26,64 ans), de leur indemnisation moyenne (3,22 mois) et d'une estimation de l'espérance de vie.

Fonds reportés - Legs et donations

Pour la première application du règlement ANC n° 2018-06, la Fondation a procédé à un retraitement de manière rétrospective des legs et donations acceptés et non encore réalisés à la clôture de l'exercice précédent.

Ce changement de méthode comptable et l'analyse des legs et donations concernés a conduit la Fondation à enregistrer des « Fonds reportés » au titre de ces legs et donations.

	Solde à l'ouverture de l'exercice		Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Avant impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL	-	19 110	145 000		164 110

Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	133 392	133 392		
Dettes des legs ou donations	1 675	1 675		
Personnel et comptes rattachés	145 339	145 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 954	165 954		
Etat et autres collectivités publiques :				
- T.V.A	4 095	4 095		
- Autres impôts et taxes	13 995	13 995		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 569 437	8 569 437		
Autres dettes	53 000	53 000		
Produits constatés d'avance	253 055	253 055		
TOTAL GENERAL	9 339 942	9 339 942	-	-

Le détail des dettes sur immobilisations et comptes rattachés figure dans l'état des immobilisations financières en page 11, colonne « Dont non libéré ».

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 749
Dettes des legs ou donations	1 675
Dettes fiscales et sociales	218 595
TOTAL	244 018

Produits constatés d'avance

	Charges
Produits d'exploitation	253 055
TOTAL	253 055

Il s'agit de versements reçus dans le cadre de projets non clos au 31 décembre 2020 :

Fondation de France : 81 615
(Projets pilotes)

Maladie d'Alzheimer et mobilité :
Alliance Professionnelle Retraite
AGIRC ARRCO-IRP Auto 26 000
Délégation à la sécurité routière 25 440
CNSA 120 000

COMPTE DE RESULTAT

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ressortent à 3 794 641 euros pour l'exercice 2020 contre 4 051 591 euros pour l'exercice 2019, soit une baisse de 6,34%. Les tableaux de gestion annexés au Rapport Financier 2020 donnent toutes explications sur les charges d'exploitation.

Produits d'exploitation et produits financiers

Les produits de la Fondation sont, pour leur plus grande part, constitués par les produits financiers issus de la gestion des titres immobilisés.

PRODUITS	2020	2019
Produits financiers	4 312 224	3 521 381
Subventions reçues		171 031
Formations et autres prestations	37 169	74 118
Concours publics et subventions d'exploitation	17 260	
Dons manuels	89 262	283 631
Mécénat		6 000
Legs, donations, assurances-vie	439 230	29 734
Contributions financières	187 576	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	36 742	
Transferts de charges	3 120	11 095
Autres produits	8	42 558
TOTAL GENERAL	5 122 590	4 139 548

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels ressortent à 212 279 euros et les charges exceptionnelles ressortent à 211 660 euros pour l'exercice 2020. Ils sont, pour leur plus grande part, constitués par des opérations de vente de biens reçus par legs.

Détail des legs, donations et assurance-vie

PRODUITS	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	29 715
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	409 155
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	204 265
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	643 134

CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	206 530
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	164 110
TOTAL	370 640

SOLDE DE LA RUBRIQUE	272 494
-----------------------------	----------------

Information sur les montants des concours publics et subventions octroyés au cours de l'exercice

Subventions	Accordées en 2020	Dont reçues	A recevoir
Délégation à la Sécurité Routière	42 400	16 960	25 440
CNSA	120 000	48 000	72 000
TOTAL	162 400	64 960	97 440

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	16 800
TOTAL	16 800

Effectif moyen

	Personnel salarié (en équivalent temps plein)
Cadres	22,31
TOTAL	22,31

Rémunération des dirigeants

La présidente, le vice-président et le trésorier de la Fondation sont bénévoles. Ils ne perçoivent aucun avantage en nature et le remboursement de leurs frais s'est élevé à 1 721 euros au cours de l'année 2020. Seul un cadre dirigeant de la Fondation est salarié, il s'agit de la directrice générale. La communication de sa seule rémunération serait préjudiciable et n'est pas réalisée dans un souci de confidentialité. La direction générale ne perçoit aucun avantage en nature et le remboursement de ses frais s'est élevé à 351 euros au cours de l'année 2020.

Informations sur les contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature	Montant
Dons en nature (Masques)	2 760
Prestations (Mise à disposition d'une salle par la Mairie de Paris)	490
Bénévolat (Personnel bénévole)	17 691
TOTAL	20 941

Les contributions volontaires en nature ont été valorisées au prix du marché pour les dons en nature et la mise à disposition d'une salle, et au SMIC horaire pour le bénévolat.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

La Fondation fait appel à la générosité du public et a donc établi les états suivants, conformément au règlement ANC n° 2018-06 :

- compte de résultat par origine et destination ;
- compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension ;
- compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2019.

Ces états sont joints à la présente et font partie intégrante de l'annexe.

Application de la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06 au 01/01/2020

La nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06 s'applique aux fondations reconnues d'utilité publiques et aux associations faisant appel à la générosité publique. Elle définit le nouveau format du Compte d'Emploi des Ressources (CER) et la création d'un nouveau tableau, le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

En 2020, la Fondation est encore soumise à cette réglementation car elle dépasse le seuil des 153k€ reçus par la générosité du public, avec :

- 240k€ reçus suite à la réalisation de legs ;
- 89k€ de dons reçus, répartis entre 44k€ de dons spontanés, 30k€ de dons à prélèvement récurrent et 15k€ de reliquat lié à la campagne de télémarketing lancée fin 2019 ;

Le CROD est le tableau détaillant le résultat net de la Fondation entre produits par origines et charges par destination. Ce tableau fait également apparaître le détail des contributions volontaires en nature.

Dans les produits par origine, les principales évolutions sont :

- la création de nouveaux comptes, notamment les comptes de contributions financières qui remplacent les anciens comptes de subvention ;
- la comptabilisation en produits de tous les legs acceptés par le CA, avec une contrepartie en fonds reportés si le legs est encore en cours de réalisation ;
- la comptabilisation des legs réalisés avec le détail des produits liés. Notamment, comptabilisation en produits exceptionnels des produits de cession des immobilisations reçues par legs.

Dans les charges par destination, la principale évolution est la comptabilisation en frais d'appel à la générosité du public des charges liées aux legs. Notamment, comptabilisation en charges exceptionnelles de la valeur comptable d'une immobilisation cédée dans le cadre d'un legs.

Concernant les contributions volontaires en nature, il est désormais obligatoire de valoriser les temps bénévoles et de les affecter entre missions sociales, recherche de fonds et fonctionnement. En 2020, les temps bénévoles ont été valorisés au SMIC horaire.

Le nouveau tableau du CER fait apparaître les seuls emplois et ressources liés à la générosité du public. Pour la Fondation, la générosité du public recouvre les dons reçus spontanément, les legs acceptés par le conseil d'administration ainsi que le mécénat d'entreprise. Pour rappel, la Fondation a décidé l'arrêt des opérations de marketing direct en novembre 2019 dont la dernière s'est terminée début 2020.

Toutes les ressources issues de la générosité du public sont affectées à 100% aux missions sociales de la Fondation. Seuls les frais éventuels liés à la réalisation des legs peuvent apparaître en frais d'appel à la générosité du public dans le nouveau CER.

Règles d'imputation des dépenses

Les coûts opérationnels sont imputés directement dans chaque Pôle. Cette imputation est suivie grâce à la comptabilité analytique et aux tableaux de gestion.

Les charges de personnel liées aux salariés de chaque pôle sont affectées dans leur totalité aux frais de missions sociales. Seules les charges de personnel liées aux collaborateurs transverses (directeur général, directeur adjoint, personnes du service communication et du service administratif et financier), sont réparties entre les frais de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement en fonction de la répartition de leur temps de travail, attestée par la direction.

Les charges de fonctionnement non liées directement à des projets de la Fondation sont directement affectées aux frais de fonctionnement. Les frais de communication institutionnelle sont également affectés dans leur totalité en frais de fonctionnement.

Seules les charges liées aux bureaux (fournitures, entretien des locaux, énergie...) sont imputées dans chaque pôle en fonction du nombre d'ETP.

La Fondation ayant cessé toute publication ayant pour but l'appel à la générosité du public, la lettre d'information est affectée à 100% en missions sociales.

Les frais de relations presse sont affectés en missions sociales.

Les ressources

Ressources collectées auprès du public

La Fondation a reçu des dons dans le cadre des campagnes de levée de fonds lancées en 2019. Ces dons ont été placés sur un compte bancaire dédié et sur des livrets d'épargne. Il convient de noter que les sommes collectées en 2020 ont été affectées :

- au prix 2020 « Confinés mais pas isolés » ;
- au financement de bourses de recherches ;
- au financement d'aides octroyées à des initiatives locales innovantes ;

Les dons reçus en 2020 ont intégralement été affectés à des missions sociales en 2020. Les coûts résiduels liés à la campagne de dons lancée en 2019 sont financés sur les fonds propres de la Fondation.

Les legs perçus en 2020 ont été affectés :

- au financement de subventions de recherche et à des initiatives locales innovantes ;
- au financement de plusieurs projets (chorale inclusive, tablettes numériques, manuel des interventions psychosociales) du Living Lab qui expérimente des interventions psychosociales pour les personnes atteintes de la maladie Alzheimer ;
- à la publication de 2 guides repères permettant aux professionnels de terrain de mieux accompagner les personnes malades (sur la thématique des groupes d'expression et de l'accueil aux urgences).
- aux travaux de l'Observatoire sur les dispositifs d'accueil des personnes malades (enquête nationale des dispositifs et publications de lettres de l'Observatoire).
- à la publication de la revue « Alzheimer Actualités » et de la lettre « Mieux vivre ensemble la maladie d'Alzheimer ».
- au collectif « Alzheimer Ensemble : Construisons l'avenir »

Autres fonds privés

La Fondation a reçu des contributions financières pour 188 k€ dont :

- 133k€ de Malakoff Humanis pour financer l'étude ELDERS 4 à l'origine du 3^e baromètre « Perte d'autonomie, maladie d'Alzheimer et Aidance : qu'en disent les Français ? »,
- 24 k€ de la Fondation de l'Avenir affectés au financement du *Living lab*,
- 20 k€ d'IRP Auto pour financer le projet maladie d'Alzheimer et mobilité,

- 11 k€ de la Fondation de France pour cofinancer le lancement d'un programme de recherche pilote.

Autres concours publics

La Fondation a par ailleurs reçu 17k€ de la Délégation à la Sécurité Routière dans le cadre du projet maladie d'Alzheimer et mobilités.

Autres produits

La Fondation a placé sa dotation d'origine en grande partie dans deux fonds communs de placement (FCP). Pour assurer sa trésorerie, elle vend des parts de FCP, dont le produit est placé en SICAV ou livrets, qu'elle liquide au fur et à mesure de ses besoins.

Les autres produits sont donc constitués du résultat de la vente des parts de FCP et des plus-values de cession de SICAV Monétaires, de revenus de titres immobilisés (fonds non cotés) et des intérêts des livrets.

La Fondation a facturé 37k€ euros de prestations de conseil et formation en 2020.

Les autres produits comprennent aussi les produits de gestion courante et les transferts de charges.

Fonds reportés

Il existe 164k€ de fonds reportés sur l'exercice 2020 correspondant à des legs en cours de réalisation, non encore perçus par la Fondation.

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	732 951	732 951	0	0
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	732 757	732 757	0	0
- Dons manuels	89 262	89 262		
- Legs, donations et assurances-vie	643 495	643 495		
- Mécénat	0	0		
	193	193		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 547 917	0	0	0
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	187 576			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 360 341			
	17 260			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
	36 742			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	5 334 869	732 951	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	2 422 943	329 947	0	0
1.1 Réalisées en France	2 397 365	329 947	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	2 229 437	329 947		
- Versement à d'autres organismes agissant en France	167 928			
1.2 Réalisées à l'étranger	25 578	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	402			
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes	25 177			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	426 774	238 893	0	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	413 127	238 893		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	13 646			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 003 653			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 057 044			
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	164 110	164 110		
TOTAL	5 074 524	732 951	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	260 345	0	0	0

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	20 451	20 451	0	0
Bénévolat	17 691	17 691		
Prestations en nature				
Dons en nature	2 760	2 760		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	490	0	0	0
Prestations en nature	490			
Dons en nature				
TOTAL	20 941	20 451	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 411	1 411		
Réalisées en France	1 411	1 411		
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 531	19 041		
TOTAL	20 941	20 451	0	0

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2020 (Loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- MISSIONS SOCIALES	329 947	0	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	732 951	0
1.1 Réalisées en France	329 947	0	1.1 Cotisations sans contrepartie		
<i>- Actions réalisées par l'organisme</i>	329 947		1.2 Dons, legs et mécénat	732 757	0
<i>- Versement à d'autres organismes agissant en France</i>			<i>- Dons manuels</i>	89 262	
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	<i>- Legs, donations et assurances-vie</i>	643 495	
<i>- Actions réalisées par l'organisme</i>			<i>- Mécénat</i>	0	
<i>- Versement à un organisme central ou d'autres organismes</i>			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	193	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	238 893	0			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	238 893				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	568 840	0	TOTAL DES RESSOURCES	732 951	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	164 110		5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	732 951	0	TOTAL	732 951	0
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 411	0	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	20 451	0
Réalisées en France	1 411		Bénévolat	17 691	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	2 760	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 041				
TOTAL	20 451	0	TOTAL	20 451	0

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2019

Compte d'emploi des ressources 2019					
EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 885 383	387 855	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	319 365	319 365
1.1. Réalisées en France	2 810 554	319 365	1.1. Dons et legs collectés	313 365	313 365
Actions réalisées directement	2 066 494	115 162	Dons manuels non affectés	283 631	283 631
Versements à d'autres organismes agissant en France	744 060	204 203	Dons manuels affectés		
			Legs et autres libéralités non affectées	29 734	29 734
1.2. Réalisées à l'étranger	74 829	68 490	Legs et autres libéralités affectées		
Actions réalisées directement	5 883		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	6 000	6 000
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	68 946	68 490	Mécénat	6 000	6 000
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	462 095		2 - AUTRES FONDS PRIVES	171 031	171 031
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	457 232		Subventions	171 031	171 031
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	4 863				
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.4. Frais de communication institutionnelle			Subventions		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	704 615		4 - AUTRES PRODUITS	3 608 826	
			Produits financiers	3 521 387	
			Prestations de services	74 118	
			Autres produits	13 321	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 052 093	387 855	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 099 222	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	284 969		II - REPRISE DES PROVISIONS	42 793	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	195 046	
V - TOTAL GENERAL	4 337 062		VI - TOTAL GENERAL	4 337 062	319 365
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		387 855	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		387 855
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	0		Total	0	